



Marie-Anne CHAPDELAINÉ

Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 71

Infos Thématiques

INFOS DIVERSES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – OBJECTIF DE LA NATION

Le président de la République a défini en cette rentrée universitaire un grand objectif de la Nation : amener 60% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur dans 10 ans. 30 ans après l'objectif fixé par François Mitterrand, en 1985, de porter 80% d'une classe d'âge au bac, l'objectif essentiel est d'élever notre niveau de connaissance pour rester dans la course. Cet objectif va de pair avec la démocratisation de l'enseignement supérieur, aujourd'hui à l'œuvre, avec 150 000 étudiants et 135 000 boursiers de plus en 3 ans.

Le président de la République a défini en cette rentrée universitaire un grand « objectif de la Nation » : « amener 60% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur dans 10 ans, dont 50% au niveau de la licence et 25 % au niveau du Master » (PR, 17/09/15) :

- Cet objectif s'appuie sur les recommandations du comité StraNES pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur à 10 ans, visant à « faire de la société française une société apprenante » ;
- Il reviendra aux ministres de reprendre « les conclusions de ce rapport et [d'en faire] la traduction dans une langue [...] financière et administrative ». Il s'agira de préciser « ce que ça veut dire en termes de moyens financiers, en termes d'organisation, de mobilisation, en termes d'accompagnement des étudiants [et] d'orientation des étudiants » ;
- « 10 ans est un bon objectif » : « car au-delà de 10 ans, personne ne croit que c'est possible, et si c'est en deçà de 10 ans, personne ne pense que c'est réalisable ».

L'objectif essentiel est d'« élever notre niveau de connaissance » pour « rester dans la course », 30 ans après l'objectif fixé par François Mitterrand, en 1985, de porter 80% d'une classe d'âge au bac : « François Mitterrand avait parlé de 80% d'une classe d'âge au niveau du Baccalauréat [...] ça a pris plus de dix ans, mais ça s'est fait ». « Avoir ce taux de 60% [...] c'est rester dans la course [face aux autres pays], si possible la faire devant » (PR, 17/09/15).

Cet objectif va de pair avec la démocratisation de l'enseignement supérieur :

- Il y a 150000 étudiants de plus « rien que sur ces 3 dernières années », « pour des raisons démographiques, mais aussi pour des raisons de volonté politique ». « Il y en aura toujours davantage » (PR, 17/09/15) ;
- Depuis 2012, des efforts ont été faits pour accompagner cette démocratisation, en particulier l'octroi de « 135 000 boursiers supplémentaires sur un total de 660 000 boursiers », grâce « 500 M€ supplémentaires depuis 2012 » (PR, 17/09/15);
- « Nous allons réformer l'orientation tout en évitant la sélection ». « Nous ne voulons pas de sélection par l'argent » (PR, 17/09/15).

SCHENGEN

Schengen serait en danger s'il n'y avait plus de contrôle des frontières extérieures, pas de centres d'enregistrement, pas de mécanisme de répartition des réfugiés. Dans le cas où cette hypothèse se

Contact : marianne.chapdelaine@gmail.com - Tel : 02 99 86 00 71

confirmait, les États rétabliraient d'une façon ou d'une autre des frontières nationales. Le danger est là. Ce n'est pas l'objectif de la France, qui propose au contraire un plan global, dans lequel l'Europe prend ses responsabilités. Un sommet extraordinaire de l'UE sera organisé le 23 septembre sur le sujet.

« Schengen serait en danger s'il n'y avait plus de contrôle des frontières extérieures », et s'il n'y avait « pas le mécanisme des centres d'enregistrement pour distinguer les réfugiés des migrants économiques et assurer la répartition des bénéficiaires du droit d'asile » (PR, 17/09/15).

Dans le cas où cette hypothèse se confirmait, les États rétabliraient « d'une façon ou d'une autre des frontières nationales ». « On serait alors obligé de rétablir des postes de douane, de contrôle, également dans les moyens de transport, et ce serait la fin de Schengen au sens d'un espace contrôlé qui assurerait la liberté de circulation » (PR, 17/09/15).

« Si certains pays ne veulent pas appliquer [les mécanismes de répartition des réfugiés], on se retrouve devant une difficulté : comment leur imposer? ». « Retirer des subventions ou des aides, ou infliger des sanctions aux pays qui ne veulent pas appliquer le mécanisme voudrait dire que ces pays paieraient pour ne pas accueillir de réfugiés ». En étant plus contraignant encore, le risque serait de réduire l'espace Schengen à quelques pays. C'est là que l'Europe pourrait être en danger » (PR, 17/09/15).

L'objectif de la France, c'est bien de parvenir à un plan global, dans lequel l'Europe prend ses responsabilités, avec la mise en place de centres d'enregistrement aux frontières extérieures de l'UE, d'un corps de gardes-frontières européens, d'un mécanisme de répartition permanent et obligatoire des réfugiés, un renforcement de la lutte contre les filières de passeurs et l'immigration irrégulière, ...

Un sommet extraordinaire de l'UE sera organisé le 23 septembre sur le sujet, au lendemain d'un conseil extraordinaire des ministres de l'Intérieur.

BURKINA FASO

Le Président de la République condamne fermement le coup d'Etat qui a eu lieu au Burkina Faso. Il appelle à la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées, à la remise en place des autorités de la transition et à la reprise du processus électoral.

La France « condamne fermement » le coup d'Etat qui a eu lieu au Burkina Faso.

« Un processus électoral était en cours : les dates étaient arrêtées, le corps électoral était recensé ». « Il ne peut pas être expliqué que des groupes puissent empêcher cette transition démocratique » (PR, 17/09/15).

« Ceux qui ont commis cet acte [doivent] libérer les personnes qui sont retenues et notamment le président de la transition qui encore aujourd'hui est pris en otage » (PR, 17/09/15).

« La France a une relation d'amitié à l'égard du Burkina Faso et la France ne peut pas laisser faire ce qui se produit aujourd'hui » (PR, 17/09/15).

Le conseil de sécurité hier à New York a, dans une déclaration à la presse présentée par la France et adoptée à l'unanimité, affirmé les mêmes positions. Les Nations unies, l'Union africaine et la CEDEAO se sont exprimées dans le même sens dans une déclaration conjointe comme l'a fait par ailleurs la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest est sur place et agit en liaison avec la CEDEAO et l'UA.

La France suit la situation avec beaucoup d'attention et veille à la sécurité de ses ressortissants. La communauté française sur place est informée en temps réel. Il est recommandé aux Français présents à Ouagadougou de rester confinés à leur domicile. Il est recommandé aux voyageurs de reporter tout projet de voyage au Burkina Faso.

GREVE – REFORME DU COLLEGE

Le taux de participation à la journée de grève des enseignants des collèges publics s'est élevé ce jeudi à 15,8 % (27,6% en mai dernier). Si le gouvernement entend les interrogations, la réforme du collège,

désormais adoptée, s'appliquera en 2016. Le gouvernement fait confiance aux professeurs, qui auront à mettre en place cette réforme. Les équipes seront formées et accompagnées à cette fin.

Le taux de participation à la journée de grève des professeurs contre la réforme du collège s'est élevée à 15,8 % des enseignants des collèges publics. Pour rappel, la mobilisation du mois de mai dans les collèges publics s'élevait à 27,6%.

Si les interrogations peuvent être légitimes, la réforme du collège a été adoptée et elle s'appliquera comme prévu en 2016. Cette réforme a été très longuement débattue, négociée et travaillée avec les organisations syndicales, avant une adoption par le Conseil supérieur de l'éducation à une large majorité. Chaque mesure a été inspirée par le terrain.

Le gouvernement fait confiance aux professeurs, qui auront à appliquer cette réforme. L'enjeu, c'est que chaque enseignant soit à l'aise avec l'accompagnement personnalisé, l'interdisciplinarité et l'autonomie des collèges. Les équipes seront formées et accompagnées à cette fin.

MIGRANTS

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, se sont engagés à une résorption et à la prévention de l'installation de campements à Paris et en Île-de-France, par la mise à l'abri et la bonne orientation des migrants, pour lesquels la rue ne saurait être un refuge. Ce matin, une délégation de médiateurs et de travailleurs sociaux – composée de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), des associations qui oeuvrent auprès des migrants, de la Ville de Paris, et la préfecture de Paris et de la région Ile-de-France – a mené une nouvelle opération de mise à l'abri des migrants, d'une ampleur inédite, avec l'appui des effectifs de la Préfecture de Police. Elle portait, au même moment, sur deux sites de la capitale : le campement installé près de la gare d'Austerlitz, dans le 13e arrondissement, et celui présent aux abords de la Mairie du 18e arrondissement. Cette opération a fait l'objet d'une préparation minutieuse, associant toutes les parties prenantes : ces derniers jours, un diagnostic social suivi d'un recensement des personnes concernées a été effectué par la Ville de Paris et les associations ; la Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France a ensuite mobilisé les hébergements d'urgence nécessaires, au plus près des besoins. A 6h aujourd'hui, les médiateurs et les travailleurs sociaux, accompagnés d'interprètes, sont allés à la rencontre des migrants. Après une phase de réveil dans le calme, chacun s'est vu proposer un hébergement d'urgence d'un mois minimum, dans un centre ouvert par la Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France et géré par une association reconnue pour son expérience dans ce domaine. Une fiche d'information, traduite en anglais et en arabe, a été distribuée, précisant les conditions de cet accueil. Tous les migrants présents ont accepté cette proposition, soit un total de 395 personnes dans le 18e arrondissement et de 406 personnes dans le 13e arrondissement. Ils ont ensuite été accompagnés en car jusqu'à leur lieu d'hébergement. L'ensemble de l'opération s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Les centres d'hébergement, localisés à Paris et en Ile-de-France, garantissent une prise en charge respectueuse de la dignité humaine et des prestations de qualité : repas, douches et sanitaires, assistance médicale si nécessaire. **Dans les 48 heures suivant leur arrivée dans ces lieux, les personnes hébergées bénéficieront d'un entretien individualisé avec un agent de l'OFII, au cours duquel la procédure d'asile leur sera expliquée. Une équipe spécialisée (GIP « Habitat et Interventions sociales ») assurera le suivi individuel de chacun et l'accompagnement des démarches dans la durée. Une fois le dépôt de la demande d'asile effectué, la personne concernée sera orientée vers un Centre d'hébergement pour demandeur d'asile (CADA), qui permettra la continuité de la prise en charge le temps de l'instruction de son dossier. Si la demande d'asile est acceptée, les dispositifs d'insertion prendront ensuite le relais.** Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris, remercient les services de l'Etat, de la Ville de Paris et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette opération. Leur professionnalisme, leur sens du dialogue et leur humanisme ont une fois encore permis une sortie par le haut de cette situation difficile. **Il s'agit de la septième opération de mise à l'abri humanitaire conduite à Paris depuis le 2 juin dernier. Au total, plus de 2 200 migrants présents sur le territoire parisien ont ainsi été hébergés dans le cadre des dispositifs de l'Etat, outre l'hébergement au fil de l'eau des publics vulnérables – mineurs, femmes isolées avec enfants – assuré par la Ville de Paris.** Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, et Anne Hidalgo, maire de Paris réaffirment leur détermination et leur complet investissement dans la mise à l'abri des migrants jetés sur les routes de l'exode par les persécutions dont ils sont victimes dans leurs pays. C'est un devoir de solidarité, une exigence sanitaire et humanitaire, et un enjeu d'ordre public. **Le plan présenté par le Gouvernement le 17 juin prévoit la création de 11 000 places d'hébergement supplémentaires pour être en mesure de proposer un accueil digne et adapté. Il prévoit aussi de réduire les délais de traitement des**

démarches administratives, et ainsi de fluidifier les parcours d'insertion. La Ville de Paris soutient activement sa mise en oeuvre, notamment par la mobilisation de son foncier disponible. Le Premier ministre Manuel Valls a par ailleurs annoncé mercredi que l'Etat mobilisera 279 millions d'euros supplémentaires pour l'accueil des réfugiés d'ici à la fin de 2016. Cet effort s'accompagnera de 250 millions d'euros de crédits supplémentaires dédiés à l'hébergement d'urgence et à la veille sociale, afin que la nécessaire solidarité à l'égard des réfugiés n'impacte pas les dispositifs en faveur de celles et ceux de nos concitoyens qui ont besoin d'être aidés.

FINANCES PUBLIQUES

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) présente le Service de vérification des avis d'impôt sur le revenu en ligne. Ce service accessible en ligne en espace public (24h/24 et 7j/7) permet aux institutionnels et professionnels (mairie, conseil général, bailleur public ou privé, agence immobilière, organismes de crédit ou gérant des prestations sociales, banque...) qui en ont besoin de vérifier rapidement l'authenticité des éléments fiscaux portés sur l'avis (ou le justificatif) présenté par des particuliers. Ce service est simple d'utilisation et entièrement gratuit. Il offre un gage de sécurité supplémentaire aux divers organismes ayant besoin, dans le cadre de leurs activités, de vérifier certaines données à caractère fiscal. Comment accéder à ce service ? L'accès au service est possible à partir de deux sites internet de la Direction générale des Finances publiques : 1. le site impots.gouv.fr (rubrique « Les autres services de la DGFIP ») ou en saisissant directement « impots.gouv.fr/verifavis » 2. le site collectivites-locales.gouv.fr (rubrique « services en ligne »). Afin d'assurer la sécurité requise, la vérification des informations fournies nécessite de saisir les deux identifiants personnels fournis par le particulier : 3. le numéro fiscal (n° à 13 chiffres); 4. la référence de l'avis d'imposition (n° à 13 chiffres). Si ces références sont valides, les informations correspondant à celles portées sur l'avis (ou justificatif) d'impôt fourni apparaissent à l'écran. **Le but de ce service est uniquement de confirmer les données déjà fournies. Il ne donne pas accès à un autre document ou au compte fiscal en ligne du client ou de l'utilisateur. Par ailleurs, la DGFIP rappelle aux usagers amenés à fournir leur avis d'impôt à un tiers dans le cadre d'une démarche administrative ou de la constitution d'un dossier qu'ils n'ont pas besoin de se déplacer dans leur centre des Finances publiques pour se le procurer.** Ce document est disponible 24h/24 h et 7j/7j sur le site impots.gouv.fr dans l'espace Particulier de chaque usager, qu'il ait ou non déclaré ses revenus en ligne. Ce dernier pourra récupérer et imprimer directement son dernier avis d'impôt (qui comprend des données personnelles) ou plus utilement son justificatif d'impôt sur le revenu. Ces deux documents ont la même valeur mais le justificatif, plus synthétique, est généralement suffisant pour couvrir la demande. Avec les services en ligne de mise à disposition de l'avis d'impôt dans l'espace Particulier et de vérification des informations figurant sur les avis d'impôt sur le revenu fournis comme justificatifs, la DGFIP facilite les démarches de ses différents usagers.

YEMEN

La France salue le retour du gouvernement légitime à Aden, qui constitue une étape vers l'établissement d'un large dialogue politique, sans précondition et conforme à l'esprit de la résolution 2216 du conseil de sécurité des Nations unies. Nous soutenons les efforts en ce sens de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies.

COREE DU SUD

M. Laurent Fabius participera le 18 septembre à l'inauguration de l'année croisée France-Corée 2015-2016 au palais de Chaillot à Paris, en présence de M. Hwang Kyo-ahn, Premier ministre de Corée, qui effectue une visite officielle en France du 16 au 19 septembre, et de Mme Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication. Alors que nous célébrons le 130ème anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays, cette année croisée France-Corée témoigne de notre volonté commune de renforcer nos relations dans tous les domaines. Elle accordera également une place privilégiée au secteur de l'innovation. Des manifestations seront organisées tout au long de l'année comme la "Technoparade Seoul Bam" le 19 septembre à Paris, des rétrospectives du cinéma coréen dont "Seoul hypnotique" (15 septembre -1er novembre au Forum des images), ou encore le "Street food temple" qui mettra à l'honneur la gastronomie coréenne. **Toutes les informations sur l'année croisée France-Corée sont disponibles sur le site <http://www.anneefrancecoree.com/>**
SUEDE

À l'occasion du déplacement du Premier ministre en Suède, M. Harlem Désir rencontrera, avec une délégation de parlementaires français, six entreprises implantées dans ce pays et actives dans le domaine de la transition énergétique. Le secrétaire d'Etat fera le point avec les équipes de Schneider Electric, Saint Gobain, Suez environnement, Véolia, Alstom et Kéolis sur les opportunités du marché suédois pour les entreprises françaises ainsi que sur la préparation de la Conférence de Paris pour le climat.

STANLEY HOFFMANN

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès du politologue français Stanley Hoffmann. J'adresse à sa famille et à ses amis mes plus sincères condoléances. Disciple de Raymond Aron, Stanley Hoffmann a incarné aux Etats-Unis l'excellence intellectuelle et universitaire française, et ses travaux ont constitué une contribution majeure à l'étude des relations internationales. Professeur émérite en sciences politiques à l'université de Harvard, fondateur puis président du centre d'études européennes de cette université pendant vingt-cinq ans, formateur de nombreux étudiants venus du monde entier, il a été l'un des plus éminents spécialistes de l'histoire de la France et de l'Europe. Son parcours exceptionnel, entre la France et les Etats-Unis, aura marqué les liens franco-américains et contribué à la richesse des relations entre nos deux nations.

DIPLOMATIE : DISPOSITIF FRENCH TECH TICKET 3

L'appel à candidature lancé pour le "French Tech Ticket" , dispositif qui a pour objectif d'attirer en France des talents internationaux porteurs d'un projet entrepreneurial innovant, a été clos le 15 septembre. Il a suscité 1372 candidatures et plus de 700 projets. Les 50 entrepreneurs qui seront sélectionnés arriveront en France en janvier 2016. Outre un prix de 12 500 euros remis par BPIFrance, les lauréats du French Tech Ticket bénéficient d'une procédure accélérée pour la délivrance d'un titre de séjour qui leur permet de résider et travailler en France pour y développer leur projet dans l'un des neuf incubateurs qui participent au dispositif. **L'innovation technologique est un levier de croissance important et une composante essentielle de l'attractivité de la France. Le ministère des affaires étrangères et du développement international grâce à son réseau diplomatique s'est ainsi fortement mobilisé pour la réussite de ce dispositif.**

Source : Porte-parolat du Gouvernement – 18/09/2015